



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour une automédication responsable et accompagnée

Bruxelles, 25 janvier 2021 – Face à la popularité croissante de l'automédication, aux dérives de la marchandisation, et pour en contenir les risques potentiels, l'Association Pharmaceutique Belge (APB) et l'Office des Pharmacies Coopératives de Belgique (OPHACO) invitent le monde politique à ouvrir le dialogue sur cette question d'intérêt général.

En Belgique, le recours à des médicaments et autres produits de santé¹ non soumis à prescription (NSP) est une pratique courante que la crise du coronavirus a largement renforcé. Or l'automédication dans des conditions ni connues, ni contrôlées par des professionnels de santé peut mener à des comportements dangereux, dont une consommation anarchique. D'où l'importance d'une automédication responsable et accompagnée par un pharmacien d'officine.

Conseils, sécurité, multidisciplinarité

L'automédication se réfère au comportement d'une personne qui décide de se soigner par elle-même.

L'automédication accompagnée est un processus qui mène la personne à rechercher et recevoir une solution sécurisée par la médiation d'un pharmacien, dans un véritable parcours de soins.

Automédication et automédication accompagnée sont donc deux concepts fondamentalement distincts.

Or, la marchandisation dominante les confond, et assimile ces NSP à des biens de consommation courants, relâchant l'attention nécessaire sur leur pertinence et leur bonne utilisation.

Professionnels de la santé **disponibles** et **accessibles**, les pharmaciens d'officine proposent, si besoin, un NSP adapté ou orientent vers un praticien qualifié. Ils encodent la dispensation des NSP dans le dossier pharmaceutique du patient et le cas échéant dans le schéma de médication pharmaceutique. Ils analysent la demande et prennent en compte les interactions, les contre-indications, les effets indésirables ou les risques liés à la polymédication. Fondés sur une expertise spécifique, ces **conseils** s'accompagnent d'une **garantie de qualité des soins pharmaceutiques** et de **sécurité des NSP** dispensés via le canal officinal. Une double garantie que **seul le pharmacien est à même d'offrir à la population**.

Les pharmaciens participent ainsi à une **prise en charge intégrée, cohérente et efficiente**, en lien avec le corps médical et dans le respect de la protection des données. En première ligne, ils sont la **porte d'entrée la plus aisée dans notre système de soins** et restent la **référence** pour répondre aux questions de la population et pour délivrer des NSP (voir *chiffres clés*).

Une opportunité sociétale & économique

Sur base des conclusions tirées de différentes études^{3,4,5}, l'automédication peut avoir une valeur importante pour l'économie de la santé. Bien conduite elle permet de résoudre beaucoup de problèmes de santé mineurs sans mobiliser d'autres compétences. Mal conduite, elle peut avoir un coût immédiat pour le consommateur (produit non adapté, voir contre-indiqué, utilisation de plusieurs produits pour solutionner le problème, recours final à une consultation médicale) et la collectivité (problèmes liés aux médicaments, retard de diagnostic, interactions, ...).

Pivot des soins pharmaceutiques, **l'automédication accompagnée constitue** aussi, et surtout, une **garantie** et une **opportunité pour les patients, la santé publique et les payeurs sociaux**, soulignent l'APB et l'OPHACO dans une note politique adressée au monde politique.

¹ Dispositifs médicaux, nutriments, denrées alimentaires, biocides, cosmétiques



Pour garantir la qualité et la sécurité de la dispensation des NSP, les pharmaciens invitent le monde politique à ouvrir un débat d'intérêt général, **pour une politique simple et cohérente, bénéfique pour la Santé Publique.**



Chiffres clés*

- **En Belgique, la pharmacie est le lieu privilégié pour les achats de NSP.** 91 % des personnes interrogées s'y rendent pour leurs médicaments, 64 % pour leurs dispositifs médicaux, 63 % pour leurs compléments alimentaires et 54 % pour leurs cosmétiques².
- La **popularité des autres canaux de distribution est en hausse**, que ce soit **internet** (13 %), les **supermarchés** (12 %), ou les **parapharmacies** (11 %)².
- **86 %** des personnes interrogées plébiscitent **la pharmacie comme lieu où poser des questions pour leur achat de NSP**, confirmant ainsi le lien de confiance avec leur pharmacien².
- Pratiquement, la moitié des personnes qui utilisent des médicaments en vente libre pensent les connaître ou les estiment très sûrs³.
- La majorité ne connaissent pas la composition chimique de ce qu'ils prennent.⁴

De plus amples informations sont disponibles via ce [lien](#).

Contacts presse

- Pour l'APB : Alain Chaspierre, Secrétaire général, 0476/66.43.59 - alain.chaspierre@apb.be;
- Pour l'OPHACO : Paul Perdieu, Secrétaire général, 0479/51.14.85 - p.perdieu@ophaco.org.

² *Consumer research OTC products, Lander Van den Eynde et Lore Verhoogen, iVOX 20180300. Enquête réalisée entre le 27 juillet et le 6 août 2018. N = 2000. Bachi.*

³ Barrenberg E, Garbe E. Use of over-the-counter (OTC) drugs and perceptions of OTC drug safety among German adults. *Eur J Clin Pharmacol.* 2015;71(11):1389-1396. doi:10.1007/s00228-015-1929-5

⁴ Wozniak-Holecka et al. (2012). Consumer behavior in OTC medicines market. *Przegl epidemiol* 2012; 66: 157-160.



OPHACO
OFFICE DES PHARMACIES COOPÉRATIVES DE BELGIQUE
OFFICINAIRIJAAN DE COÖPERATIEVE APOTHEEKEN VAN BELGIË



A propos de l'APB

L'Association Pharmaceutique Belge (APB) est la fédération nationale regroupant les unions professionnelles belges des pharmaciens d'officine indépendants. A ce titre, elle représente environ 90% du corps pharmaceutique en Belgique. L'APB soutient ses membres dans leur pratique quotidienne, tout en développant et valorisant l'exercice libéral de la profession de pharmacien indépendant. L'APB a pour mission de stimuler, développer et promouvoir la valeur ajoutée du pharmacien d'officine au bénéfice de la santé et des intérêts du patient de manière à contribuer à une meilleure santé publique.

Pour en savoir plus, consultez www.apb.be.

A propos de l'OPHACO

L'Office des Pharmacies coopératives de Belgique (OPHACO) est l'Association professionnelle reconnue fédérant, en Belgique, 607 pharmacies coopératives (réparties en 13 entités juridiques distinctes), 8 grossistes-répartiteurs et 8 offices de tarification. Les Pharmacies coopératives affiliées à l'OPHACO représentent 12% du nombre de pharmacies. Ces pharmacies réalisent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 1000 Mio et rencontrent les besoins en médicaments, dispositifs médicaux, alimentation particulière et autres produits de santé de 2,2 millions de personnes.

Pour en savoir plus, consultez www.ophaco.org